



Améliorer la qualité de l'air aux abords des écoles

Des repères méthodologiques

Ce guide a été réalisé par l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé Grand Est, à la demande de l'Agence régionale de santé Grand Est et de l'Eurométropole de Strasbourg. Ce travail s'inscrit dans le cadre du Contrat local de santé 2 de l'Eurométropole de Strasbourg, ainsi que dans la feuille de route « Qualité de l'air » rédigée par l'Eurométropole.

Réalisation

Comité de rédaction · Cécile Cayre, Nathalie Chandieux, Sandrine De Oliveira, Marie Persiani (Ireps Grand Est)

Groupe de travail · Les services et directions de l'Eurométropole de Strasbourg : Service Gestion et prévention des risques environnementaux, Direction mobilité, espaces publics et naturels, Service Déplacements / département Organisation de la Mobilité, Direction de territoire Cronenbourg Hautepierre Poteries Hohberg, Service Hygiène et santé environnementale ; ATMO Grand Est ; Ecole Camille Hirtz de Schiltigheim

Relecture · Valérie Adam, Emilie Christophe (Ireps Grand Est)

Conception graphique · Emilie Christophe (Ireps Grand Est)

Photo · Pixabay

Utilisation et reproduction

L'Ireps Grand Est autorise l'utilisation et la reproduction du contenu de ce document, sous réserve de la mention des sources.

Citation proposée

Cayre C, Chandieux N, De Oliveira S, Persiani M. Améliorer la qualité de l'air aux abords des écoles : des repères méthodologiques. Laxou : Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé Grand Est ; 2021. 21 p.

Ce guide a été réalisé grâce au soutien financier de l'ARS Grand Est et de l'Eurométropole de Strasbourg.

Il est téléchargeable sur le site de l'Ireps Grand Est: www.ireps-grandest.fr

Juin 2021

Sommaire

Introduction	4
Etape 1 · Constituer une équipe, impliquer des partenaires et inscrire le projet dans le projet d'établissement	6
Etape 2 · Analyser la situation et fixer les objectifs	6
Etape 3 · Définir les stratégies d'intervention	7
Etape 4 · Mettre en œuvre et suivre le projet	17
Etape 5 · Evaluer et valoriser	17
Références bibliographiques	19
Annexe 1 · Exemple de plan opérationnel	20
Annexe 2 · Exemple de protocole d'évaluation	21



Introduction

Plus de trois enfants sur quatre respirent un air toxique en France selon l'Organisation mondiale de la santé. Si la pollution de l'air a des impacts sur la santé de tous et de toutes, les enfants y sont particulièrement vulnérables en raison de l'immaturation de leur organisme et de leur fréquence respiratoire plus élevée.¹

Cette exposition à la pollution de l'air a des effets délétères et durables sur la santé des enfants. Le nombre d'enfants asthmatiques a ainsi doublé en deux décennies, en grande partie à cause de la pollution. La pollution de l'air provoque également un retard dans le développement cognitif des enfants, un déficit de QI. Elle favorise des maladies mentales et neurologiques. Et même dans le ventre de sa mère, le fœtus est vulnérable à la pollution : le risque de naissance prématurée augmente, le poids à la naissance diminue. Elle cause un retard dans le développement pulmonaire des enfants, c'est-à-dire que les enfants qui sont exposés à la pollution y seront plus sensibles quand ils seront plus grands, qu'ils respireront plus mal quand ils seront adultes².

Les sources de pollution de l'air peuvent être dues à la mobilité urbaine (modes de transport), au chauffage à bois, aux rejets industriels ou encore à l'activité agricole. La majorité de la pollution est d'origine humaine. Les différents modes de transports vers l'école et les itinéraires empruntés ont un impact sur l'exposition des enfants à la pollution de l'air. Pour les enfants vivant en ville, l'école et les lieux d'activités périscolaires sont des lieux où les enfants sont confrontés à la pollution de l'air ambiant.

¹ Unicef. Pour chaque enfant, un air pur. Les effets de la pollution de l'air en ville sur les enfants. Paris : Unicef ; 2019. 32 p. https://www.unicef.fr/sites/default/files/atoms/files/unicef_pollutionair_web.pdf

² Respire. Pollution de l'air dans les écoles. Premier inventaire des établissements scolaires exposés à la pollution de l'air en Ile-de-France. Paris : Respire ; 2019. 27 p. <https://www.respire-asso.org/wp-content/uploads/2019/03/Respire-DP-6-OK-RD-ECRAN.pdf>

Face à ces enjeux, les responsables locaux ont un rôle à jouer pour agir sur la qualité de l'air, notamment par la mise en place d'actions au sein des communes et aux abords des écoles.

Ce guide s'adresse aux équipes des établissements scolaires et aux élu-es et agents des collectivités, en vue de leur permettre de mener un projet visant à améliorer la qualité de l'air extérieur aux abords des établissements scolaires. Il présente la méthodologie de projets permettant de décliner des actions visant l'amélioration de la qualité de l'air aux abords des écoles.

Seule la pollution due à la circulation routière a été prise en compte. Ce guide ayant été réalisé dans un cadre urbain, il nécessitera une adaptation, notamment concernant les pistes d'actions, s'il doit être utilisé pour mener un projet visant l'amélioration de la qualité de l'air en milieu rural.



Vous souhaitez mettre en place un projet visant à agir sur la qualité de l'air extérieur aux abords de votre établissement scolaire ?

L'Ireps Grand Est, avec le soutien financier de l'ARS Grand Est, propose un service d'accompagnement en méthodologie de projet en promotion de la santé, à chacune des étapes présentées dans ce document, selon vos besoins : [Faire une demande d'appui méthodologique](#)

Etape 1 • Constituer une équipe, impliquer des partenaires et inscrire le projet dans le projet d'établissement

Tout projet repose sur une équipe projet. L'équipe projet « Qualité de l'air aux abords de l'établissement » peut être constituée de :

- **L'établissement scolaire** : membres de la direction, équipe enseignante, médecin, infirmier-ère scolaire, CPE...
- **Les parents d'élèves** et/ou leurs représentant-es,
- **Les élèves** et/ou les représentant-es d'élèves
- **Les élus de la collectivité territoriale**
- **Les services de la collectivité territoriale** ayant un rôle à jouer sur la qualité de l'air extérieur
- **Les organismes compétents sur les questions de qualité de l'air** :
 - En Grand Est : [Atmo Grand Est](#), [Ademe Grand Est](#) (Agence de la transition écologique), [Dreal Grand Est](#) (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), [ARS Grand Est](#) (Agence régionale de santé) : direction de la promotion de la santé, de la prévention et de la santé environnementale, directions territoriales.
 - Sur Strasbourg : par exemple l'association [Strasbourg Respire](#)
- **Les commerçant-es** se situant à proximité de l'établissement.
- **Les habitant-es** qui résident à proximité de l'établissement.

Le rôle de l'équipe projet est d'assurer le bon déroulement du projet, à toutes ses étapes, de l'analyse de la situation à l'évaluation.

Il est important de formaliser le rôle de chaque membre de l'équipe projet et de nommer une personne qui pilotera le projet.

Pour assurer l'adhésion et la pérennité du projet, il est nécessaire que chaque membre soit associé aux différentes décisions.

En milieu scolaire, différentes instances permettent d'inscrire le projet dans la vie de l'établissement.

- Le conseil d'école ou le conseil d'administration de l'établissement.
- Dans les collèges et les lycées : le Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) peut légitimement constituer le noyau de l'équipe projet.
- Au lycée : le Conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL).

Etape 2 • Analyser la situation et fixer les objectifs

Il est important que tout projet visant l'amélioration de la qualité de l'air repose sur une **analyse de la situation** à laquelle sont associés tous les membres de l'équipe projet, l'ensemble des équipes de l'établissement scolaire, les services de la ville concernés, les parents d'élèves et les élèves eux-mêmes.

L'analyse de la situation permettra d'identifier :

- **Le niveau de pollution, ainsi que les types de polluants présents** à proximité de l'école. Ces données concernant la qualité de l'air extérieur peuvent être obtenus auprès de différents organismes tels que l'[Atmo Grand Est](#).
- **Les attentes, demandes, préoccupations et perceptions** des familles, des enfants et adolescent-es des établissements scolaires et des habitant-es quant à la pollution de l'air extérieur, ainsi que les freins et leviers qu'ils identifient pour agir sur la qualité de l'air extérieur.
- **Les besoins des enfants et adolescent-es perçus par les professionnel·les**, ainsi que les freins et leviers qu'ils identifient pour agir sur la qualité de l'air extérieur aux abords de l'établissement.
- **Les réponses existantes** en matière de qualité de l'air dans l'établissement et son environnement proche : actions déjà menées sur ce sujet, équipements, services...
- **Des pistes d'action** à envisager au niveau local pour améliorer la qualité de l'air.

Les résultats permettront de **mieux caractériser la situation de l'établissement en matière de qualité de l'air extérieur**, de définir **au sein de l'équipe projet des priorités** sur lesquelles agir.

Les éléments ressortis du diagnostic et les stratégies d'intervention choisies permettront de formuler les **objectifs du projet**. Différents niveaux d'objectifs seront définis :

- **L'objectif général** du projet qui consiste à définir ce qui est attendu en matière de résultat sur la santé du public concerné :
Exemple : améliorer la qualité de vie des habitants
- **Les objectifs stratégiques** qui permettent de préciser ce qui est attendu sur les déterminants de la santé du public :
Exemple : améliorer la qualité de l'air extérieur aux abords de l'établissement concerné
- **Les objectifs spécifiques** qui précisent les changements souhaités au niveau des facteurs d'influence de ces déterminants :
Exemple : renforcer l'accessibilité financière des familles à des vélos
- **Les objectifs opérationnels** qui décrivent ce qui va être réalisé en termes d'actions et tâches concrètes pour atteindre les objectifs spécifiques et stratégiques :
Exemple : mettre à disposition des habitants des vélos via le centre socio-culturel du quartier concerné

Etape 3 • Définir les stratégies d'intervention

L'équipe projet « Qualité de l'air aux abords de l'école » va à présent définir un plan d'actions pour son projet. Les actions à envisager seront discutées et choisies par l'ensemble de l'équipe projet et découleront des résultats de l'analyse de la situation. L'équipe projet pourra échanger à partir des tableaux proposés ci-dessous³ en les considérant comme des guides à la réflexion pour choisir les objectifs et pistes d'action les plus adaptées à l'établissement.

³ Les pistes d'actions proposées dans le document sont issues de guides dont les références sont précisées en fin de document. Elles ont été discutées dans le cadre d'un groupe de travail : le Service gestion et prévention des risques environnementaux, la Direction de la mobilité, espaces publics et naturels, la Direction de territoire Cronenbourg Haute-pierre Poteries Hohberg, le Service Hygiène et santé environnementale de l'Eurométropole de Strasbourg, le directeur de l'école Camille Hirtz de Schiltigheim, un parent d'élève de l'école Camille Hirtz de Schiltigheim, l'association ATMO Grand Est et l'Ireps Grand Est.



Points de vigilance

Agir sur la qualité de l'air extérieur permet à la fois d'agir **sur l'environnement et sur la santé** des populations.

Pour contribuer à la **réduction des inégalités de santé**, ou du moins à leur non-renforcement, il est essentiel d'inscrire l'action visant à améliorer la qualité de l'air extérieur dans les stratégies et les valeurs de la promotion de la santé.

Une action portant sur l'amélioration de la qualité de l'air extérieur ne saurait reposer uniquement sur de l'apport d'information ou de l'incitation à un changement de comportements individuels. Les actions de nature uniquement informative bénéficient avant tout aux populations les plus favorisées socialement car ces populations ont des comportements proches des recommandations et ont davantage de capacités à faire évoluer leurs habitudes de vie.

Pour toucher l'ensemble de la population, l'action doit prendre en compte plusieurs facteurs susceptibles d'avoir une influence sur la qualité de l'air.

L'action sur la qualité de l'air doit analyser et prendre en compte les **conditions de vie des personnes**, en particulier leurs **ressources**, les **contraintes** qui pèsent sur elles et **conditionnent les choix possibles en matière de comportements ayant des effets sur la qualité de l'air**.

Une attention particulière doit être portée sur **l'offre** de proximité permettant de **recourir aux mobilités douces, l'accessibilité financière et géographique** à cette offre et devrait intégrer des incitations, notamment financières, visant à favoriser les modes de transports les moins polluants...

Dans cette optique, ce guide propose d'intervenir en articulant des niveaux complémentaires d'intervention visant à agir sur différents déterminants environnementaux, sociaux, comportementaux, économiques, susceptibles d'avoir un effet sur la qualité de l'air. Il expose ainsi des pistes actions s'inscrivant dans les stratégies suivantes :

1. L'élaboration de **politiques locales et d'environnements favorables** à un air extérieur de meilleure qualité.
2. Le **renforcement de la collaboration et de l'intersectorialité** autour des projets de qualité de l'air.
3. Le **renforcement de la participation de la population**.
4. Le **renforcement des aptitudes et des connaissances** des élèves et des parents en lien avec les questions de qualité de l'air.



Elaboration de politiques locales favorables à un air extérieur de meilleure qualité

PISTES D'ACTION

	Pertinence de la piste par rapport au territoire	Freins à la mise en place de la piste	Facteurs facilitant la mise en place de la piste	Si cette piste est envisageable, comment la mettre en œuvre ?
Réaliser une étude de faisabilité, afin de définir des circuits d'accès pédestres ou à vélo sécurisés vers les écoles pour les enfants.	<input type="checkbox"/> Issue de l'analyse de la situation <input type="checkbox"/> Envisageable sur le territoire			
Restreindre la circulation automobile sur les axes routiers, où cela est possible, autour de l'établissement, ne serait-ce qu'aux heures de pointe ou aux heures de dépose des enfants.	<input type="checkbox"/> Issue de l'analyse de la situation <input type="checkbox"/> Envisageable sur le territoire			
Interdire le stationnement devant l'école aux heures d'arrivée et de départ des enfants de l'établissement et proposer un lieu de stationnement alternatif (cf. ci-dessous).	<input type="checkbox"/> Issue de l'analyse de la situation <input type="checkbox"/> Envisageable sur le territoire			
Identifier un lieu de stationnement (dépose-minute) où les parents peuvent déposer leurs enfants (en voiture, mais aussi avec les transports en commun, à pied ou à vélo), avec la présence d'une personne accompagnatrice qui amènera les enfants à l'école à pied et en groupe	<input type="checkbox"/> Issue de l'analyse de la situation <input type="checkbox"/> Envisageable sur le territoire			
Installer des supports de communication pour rappeler l'interdiction de faire tourner son moteur quand la voiture est à l'arrêt (Arrêté du 12 novembre 1963).	<input type="checkbox"/> Issue de l'analyse de la situation <input type="checkbox"/> Envisageable sur le territoire			

	Pertinence de la piste par rapport au territoire	Freins à la mise en place de la piste	Facteurs facilitant la mise en place de la piste	Si cette piste est envisageable, comment la mettre en œuvre ?
<p>Mettre en place une zone 30 ou des zones de rencontre aux abords de l'école. Une zone de rencontre est une zone où les piétons ont la priorité sur les vélos qui ont la priorité sur les voitures.</p>	<input type="checkbox"/> Issue de l'analyse de la situation <input type="checkbox"/> Envisageable sur le territoire			
<p>Mettre en place une « rue scolaire » aux abords de l'établissement, c'est-à-dire fermer les rues des écoles temporairement le matin, à l'heure de la rentrée, et le soir, à la sortie des classes. <i>Ressource : Guide pour la mise en œuvre d'une rue scolaire à Bruxelles, pour les communes et les écoles, Brussel Mobiliteit > Sur Strasbourg : Une rue école expérimentale</i></p>	<input type="checkbox"/> Issue de l'analyse de la situation <input type="checkbox"/> Envisageable sur le territoire			
<p>Mettre en place une « rue aux enfants ». Il s'agit de fermer une rue ou une place de manière temporaire (certains jours et heures bien précises) à la circulation motorisée. L'accès des véhicules à moteur est réservé aux résident-es. Les enfants peuvent jouer librement sur toute sa largeur en toute sécurité et toute tranquillité. <i>Ressource : Rues aux enfants, rues pour tous !</i></p>	<input type="checkbox"/> Issue de l'analyse de la situation <input type="checkbox"/> Envisageable sur le territoire			
<p>Matérialiser l'interdiction de circuler dans la rue par un panneau et/ou du mobilier urbain adapté à la configuration de la rue. Le panneau doit préciser les horaires d'interdiction d'accès à la rue (dans le cas de la fermeture de la rue aux horaires d'arrivée et de départ des enfants).</p>	<input type="checkbox"/> Issue de l'analyse de la situation <input type="checkbox"/> Envisageable sur le territoire			

	Pertinence de la piste par rapport au territoire	Freins à la mise en place de la piste	Facteurs facilitant la mise en place de la piste	Si cette piste est envisageable, comment la mettre en œuvre ?
Développer les aménagements cyclables sécurisés allant des zones d'habitation vers les établissements scolaires.	<input type="checkbox"/> Issue de l'analyse de la situation <input type="checkbox"/> Envisageable sur le territoire			
Elaborer des plans de mobilité scolaire qui proposent des solutions telles que les pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école. <i>Ressource : Carapatte, Caracycle à pied ou à vélo vers l'école, Ademe.</i>	<input type="checkbox"/> Issue de l'analyse de la situation <input type="checkbox"/> Envisageable sur le territoire			
Mettre en place une concertation entre élu-es, services de la collectivité territoriale, professionnel-les de l'établissement scolaire, parents d'élèves, riverain-es, commerçant-es afin de réfléchir à faire en sorte que les abords des écoles soient des zones piétonnes.	<input type="checkbox"/> Issue de l'analyse de la situation <input type="checkbox"/> Envisageable sur le territoire			
Mettre en place une concertation entre élu-es, services de la collectivité territoriale, professionnel-les de l'établissement scolaire et parents d'élèves, sur des mesures architecturales et de voirie pour que les enfants soient moins exposés à la pollution de l'air.	<input type="checkbox"/> Issue de l'analyse de la situation <input type="checkbox"/> Envisageable sur le territoire			
Renforcer la végétalisation des abords de l'école. <i>> Dans le cadre du plan Canopée pour la végétalisation de l'espace urbain, les écoles situées dans l'Eurométropole de Strasbourg peuvent solliciter la collectivité afin de végétaliser les cours d'écoles ou espaces extérieurs. Voir l'appel à candidature</i>	<input type="checkbox"/> Issue de l'analyse de la situation <input type="checkbox"/> Envisageable sur le territoire			

	Pertinence de la piste par rapport au territoire	Freins à la mise en place de la piste	Facteurs facilitant la mise en place de la piste	Si cette piste est envisageable, comment la mettre en œuvre ?
Mettre à disposition des habitant-es ou louer à bas tarif des vélos par l'intermédiaire de structures bien identifiées par les habitant-s (MJC, centre socioculturel, mairie...).	<input type="checkbox"/> Issue de l'analyse de la situation <input type="checkbox"/> Envisageable sur le territoire			
Mettre en place un dispositif de tarification solidaire pour les transports en commun. Les mesures tarifaires visent à réduire les inégalités sociales : la « tarification solidaire » correspond à une modulation des tarifs selon les niveaux de revenus et favorise l'accessibilité financière aux transports en commun. <i>> Strasbourg a adopté ce mode de tarification dans sa métropole.</i>	<input type="checkbox"/> Issue de l'analyse de la situation <input type="checkbox"/> Envisageable sur le territoire			
Instaurer la gratuité des transports en commun sur le territoire concerné. <i>> La métropole de Strasbourg a décidé d'instaurer la gratuité des transports en commun pour les jeunes de moins de 18 ans à partir de septembre 2021.</i>	<input type="checkbox"/> Issue de l'analyse de la situation <input type="checkbox"/> Envisageable sur le territoire			
Mettre en place le « forfait mobilités durables », actuellement facultatif. Il s'agit de la prise en charge par l'employeur des frais de transports personnels entre le domicile et le lieu de travail jusqu'à 500 € par an. (vélo, co-voiturage...)	<input type="checkbox"/> Issue de l'analyse de la situation <input type="checkbox"/> Envisageable sur le territoire			
Autres pistes d'action suite aux résultats de l'analyse de la situation :	<input type="checkbox"/> Envisageable sur le territoire			



Renforcement de la collaboration et de l'intersectorialité autour des projets de qualité de l'air extérieur

PISTES D'ACTION

	Pertinence de la piste par rapport au territoire	Freins à la mise en place de la piste	Facteurs facilitant la mise en place de la piste	Si cette piste est envisageable, comment la mettre en œuvre ?
Associer systématiquement l'élu-e en charge de la qualité de l'air extérieur pour favoriser le travail intersectoriel.	<input type="checkbox"/> Issue de l'analyse de la situation <input type="checkbox"/> Envisageable sur le territoire			
Impliquer les parties prenantes - établissements scolaires, parents et enfants, structures locales, associations œuvrant dans le domaine de la qualité de l'air, acteurs économiques... - le plus tôt possible dans le projet et tout au long de celui-ci. Les commerces qui pourraient être impactés par une diminution de la circulation à proximité de leur établissement seront associés au projet.	<input type="checkbox"/> Issue de l'analyse de la situation <input type="checkbox"/> Envisageable sur le territoire			
Organiser des temps d'échanges et des débats-citoyens entre habitant-es, professionnel-les de la qualité de l'air, élu-es et services de la collectivité sur la qualité de l'air, ses liens avec la santé, le bien-être et la qualité de vie et sur le rôle que chacun-e peut jouer pour la préserver.	<input type="checkbox"/> Issue de l'analyse de la situation <input type="checkbox"/> Envisageable sur le territoire			
Organiser des temps d'échanges au sein de l'équipe projet autour d'une vision globale et positive de la santé.	<input type="checkbox"/> Issue de l'analyse de la situation <input type="checkbox"/> Envisageable sur le territoire			
Autres pistes d'action suite aux résultats de l'analyse de la situation :	<input type="checkbox"/> Envisageable sur le territoire			



Renforcement de la participation de la population dans le projet

PISTES D'ACTION

	Pertinence de la piste par rapport au territoire	Freins à la mise en place de la piste	Facteurs facilitant la mise en place de la piste	Si cette piste est envisageable, comment la mettre en œuvre ?
Impliquer les parents, et à minima les parents d'élèves à toutes les étapes du projet (diagnostic, priorisation, définition des objectifs et actions à mettre en œuvre, évaluation des actions). <i>> Par exemple : gestion d'un dispositif « carapattes » ou « caracycle », par un groupe de parents.</i>	<input type="checkbox"/> Issue de l'analyse de la situation <input type="checkbox"/> Envisageable sur le territoire			
Impliquer les élèves à toutes les étapes du projet (diagnostic, priorisation, définition des objectifs et actions à mettre en œuvre, évaluation des actions). <i>> Par exemple, des élèves conçoivent et présentent à d'autres élèves de l'établissement une affiche sur les questions de qualité de l'air extérieur.</i>	<input type="checkbox"/> Issue de l'analyse de la situation <input type="checkbox"/> Envisageable sur le territoire			
Autres pistes d'action suite aux résultats de l'analyse de la situation :	<input type="checkbox"/> Envisageable sur le territoire			



Renforcement des aptitudes et des connaissances des élèves et des parents en lien avec les questions de qualité de l'air aux abords de l'établissement

PISTES D'ACTION

	Pertinence de la piste par rapport au territoire	Freins à la mise en place de la piste	Facteurs facilitant la mise en place de la piste	Si cette piste est envisageable, comment la mettre en œuvre ?
Généraliser l'apprentissage du vélo à l'école via l'Education Nationale.	<input type="checkbox"/> Issue de l'analyse de la situation <input type="checkbox"/> Envisageable sur le territoire			
Mettre en œuvre des actions éducatives sur les questions de qualité de l'air, dans une approche globale de santé, au sein des établissements scolaires, avec des partenaires experts de la qualité de l'air (Atmo Grand Est, Appa, Ademe) et experts de l'éducation pour la santé et de la promotion de la santé (Ireps).	<input type="checkbox"/> Issue de l'analyse de la situation <input type="checkbox"/> Envisageable sur le territoire			
Mettre en place un partenariat avec des structures locales sur la promotion de l'utilisation du vélo pour aller à l'école.	<input type="checkbox"/> Issue de l'analyse de la situation <input type="checkbox"/> Envisageable sur le territoire			
Mettre en place des modalités de communication à destination des habitant-es sur les différents ateliers d'autoréparation des vélos sur leur territoire. <i>> Ateliers d'autoréparation sur l'Eurométropole de Strasbourg : Bretz'selle · Gare Debout · Vélostation · Le Stick · La Schilyclette</i>	<input type="checkbox"/> Issue de l'analyse de la situation <input type="checkbox"/> Envisageable sur le territoire			

	Pertinence de la piste par rapport au territoire	Freins à la mise en place de la piste	Facteurs facilitant la mise en place de la piste	Si cette piste est envisageable, comment la mettre en œuvre ?
<p>Mettre en place annuellement le challenge « école à vélo » ou d'autres actions de type évènementiel pour faire évoluer les représentations et les habitudes concernant l'utilisation du vélo sur les trajets domicile-école. <i>> Association de promotion de la pratique du vélo sur le Bas-Rhin : CADR 67</i></p>	<input type="checkbox"/> Issue de l'analyse de la situation <input type="checkbox"/> Envisageable sur le territoire			
<p>Autres pistes d'action suite aux résultats de l'analyse de la situation :</p>	<input type="checkbox"/> Envisageable sur le territoire			

Etape 4 • Mettre en œuvre et suivre le projet

L'équipe projet construira les **outils de suivi** qu'elle jugera nécessaires. Il peut s'agir de tableaux de bords, de plannings prévisionnels, d'un plan opérationnel...

L'élaboration d'un **plan opérationnel** permettra pour chacun des objectifs opérationnels de définir les activités à mettre en œuvre en précisant le calendrier, en spécifiant et les tâches à accomplir. Ce plan permet de suivre le projet, de communiquer sur les avancées et les difficultés rencontrées et réajuster si nécessaire. Il permet de structurer le projet de façon cohérente et réaliste en termes de calendrier.

Un exemple de plan opérationnel est proposé [en annexe 1](#).

À partir de ces outils de suivi, le suivi du projet est effectué régulièrement par l'équipe projet, selon une périodicité prévue lors du démarrage du projet.

Etape 5 • Evaluer et valoriser

La phase d'évaluation permet d'apprécier le projet mis en place, d'en souligner les points forts et les points d'amélioration, de recenser et d'expliquer les difficultés. Elle permet de :

- Mesurer le degré de réalisation des objectifs,
- Suivre l'action pour l'améliorer,
- Valoriser le projet,
- Légitimer l'action.

On distingue deux types d'évaluation :

- **L'évaluation de processus** qui consiste à mesurer l'atteinte des objectifs opérationnels. Elle permet de s'interroger sur la mise en œuvre du projet en identifiant les écarts entre ce qui est prévu dans la programmation et ce qui est réellement mis en œuvre sur le terrain au niveau des ressources, des activités et des groupes cibles.
- **L'évaluation de résultats** qui consiste à mesurer l'atteinte des objectifs spécifiques, des objectifs stratégiques plus rarement de l'objectif général. Cette évaluation porte sur les **effets directs** du projet. On cherche à mesurer **l'efficacité** du projet en se posant la question « Est-ce que le projet a produit des résultats ? »

Un exemple de protocole d'évaluation est proposé [en annexe 2](#).

La communication et la valorisation se développent de manière transversale tout au long du projet.

On peut distinguer 3 grandes étapes où il sera particulièrement nécessaire de **communiquer** autour du projet :

- **En amont** : en vue de présenter le projet à des financeurs et justifier de l'intérêt du projet, mais aussi pour mobiliser toutes les parties prenantes du projet (professionnel·les des établissements, parents, enfants des établissements scolaires du territoire concerné, professionnel·les des structures locales à proximité de l'établissement, associations œuvrant dans le domaine de la qualité de l'air, acteurs économiques...), recueillir leur intérêt et préoccupations à ce sujet et vérifier la pertinence du projet.

- **Pendant** : pour impliquer les parties prenantes dans le diagnostic, leur donner envie d'y participer, relayer les modalités de participation au diagnostic.
 - Il s'agit aussi de **communiquer pour présenter les résultats du diagnostic** aux participant-es, et pour **mobiliser plus largement** l'ensemble des personnes volontaires d'un territoire, pour **définir collectivement les priorités** sur lesquelles agir en matière de qualité de l'air extérieur aux abords des écoles.
 - Une **communication** peut ensuite être faite sur le territoire, **sur les actions** qui vont être mises en œuvre suite à la réflexion collective.
- **Après** : la rédaction et la diffusion d'un rapport d'évaluation permettra de faire connaître le projet, les actions mises en œuvre et ses principaux résultats.

Enfin, pour garantir la pérennité de l'action, des **activités propices à la poursuite du projet** doivent être envisagées dès le début de la planification. Il peut s'agir d'un **groupe de la population concernée** par le projet qui réfléchit à la manière de pouvoir pérenniser le projet.

> Par exemple, un groupe de parents d'élèves peut proposer d'animer et de coordonner un dispositif tel que [Carapatte ou Caracycle](#), en veillant à ce qu'une communication soit faite auprès de toutes les parties prenantes, en particulier les parents, chaque année, dans les établissements scolaires du territoire.

> Des élus locaux peuvent contractualiser pour 5 ans avec le centre socio-culturel du territoire, afin d'accorder un financement pour faire vivre le projet. Par exemple, la collectivité territoriale octroie une subvention sur 5 ans au centre socioculturel pour qu'il puisse mettre à disposition des familles gratuitement, en particulier celles à faibles revenus, des vélos.

Références bibliographiques

Unicef. Pour chaque enfant, un air pur. Les effets de la pollution de l'air en ville sur les enfants. Paris : Unicef ; 2019. 32 p. https://www.unicef.fr/sites/default/files/atoms/files/unicef_pollutionair_web.pdf

Respire. Pollution de l'air dans les écoles. Premier inventaire des établissements scolaires exposés à la pollution de l'air en Ile-de-France. Paris : Respire ; 2019. 27 p. <https://www.respire-asso.org/wp-content/uploads/2019/03/Respire-DP-6-OK-RD-ECRAN.pdf>

Krzywkowski P, Gisbert A, Améliorer la qualité de l'air extérieur en milieu urbain. Saint-Denis : Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé ; 2019. 32 p. (Collection Fnes D-CoDé Santé). <https://www.fnes.fr/actualites-generales/ameliorer-la-qualite-de-lair-exterieur-en-milieu-urbain>

Bruxelles Mobilité. Feuille de route de la rue scolaire à Bruxelles. Guide pour la mise en œuvre d'une rue scolaire à Bruxelles, pour les communes et les écoles. Bruxelles : Bruxelles Mobilité ; 2018. 12 p. https://mobilite-mobiliteit.brussels/sites/default/files/draaiboek_v2_fr_2018.12.pdf

Ireps Lorraine. Lor'IS : sélection de critères contribuant à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé dans les actions de promotion de la santé. Laxou : Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé Lorraine ; 2014. 16 p. https://www.ireps-grandest.fr/index.php/content_page/item/296-lor-is-selection-de-criteres-contribuant-a-la-reduction-des-inegalites-sociales-et-territoriales-de-sante-dans-les-actions-de-promotion-de-la-sante

Ireps Lorraine. La démarche de projet et ses critères de qualité. Laxou : Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé Lorraine ; 2012. 39 p. https://www.ireps-grandest.fr/index.php/content_page/item/178-guide-la-demarche-de-projets-et-ses-criteres-qualite

Ireps Lorraine. Évaluez vos actions en éducation et promotion de la santé : guide d'accompagnement à l'évaluation de vos projets. Laxou : Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé Lorraine ; 2011. 58 p. https://www.ireps-grandest.fr/index.php/content_page/item/177-guide-evaluez-vos-actions-en-education-et-promotion-de-la-sante

Ademe Bretagne, Région Bretagne. Carapatte, Caracycle à pied ou à vélo vers l'école. Guide pratique pour réussir votre projet. Rennes : Ademe Bretagne ; 2007. 18 p. <https://librairie.ademe.fr/mobilite-et-transport/2838-carapatte-caracycle-a-pied-ou-a-velo-vers-l-ecole.html>

Annexe 1 • Exemple de plan opérationnel

Objectifs opérationnels	Activités	Porteur du projet	Moyens humains	Moyens matériels	Partenaires	Calendrier	Coût	Ajustement
Mettre à disposition des habitants des vélos via le centre socio-culturel du quartier	Achats de vélos Suivi de la mise à disposition	Directrice du centre socio-culturel	Un salarié du CSC Un agent de la collectivité territoriale	20 vélos Un local de rangement situé dans le quartier concerné	Collectivité territoriale	De mars 20XX à mai 20XX	20 vélos à 200 euros = 4000 euros	Prévoir un financement pour l'entretien des vélos

Annexe 2 • Exemple de protocole d'évaluation

Objectifs		Indicateurs	Outils d'évaluation	Qui évalue ?	Quand ?
Objectif stratégique	Améliorer la qualité de l'air extérieur aux abords de l'établissement concerné	<p>Nombre de personnes du territoire qui perçoivent une amélioration de la qualité de l'air aux abords de l'établissement concerné à T1/ nombre de personnes interrogées</p> <p>Typologie des personnes qui perçoivent une amélioration de la qualité de l'air aux abords de l'établissement concerné à T1</p> <p>Evolution de l'indice qualité de l'air Atmo entre T0 et T1 aux abords de l'établissement concerné</p>	<p>Questionnaire ou grille d'entretien auprès des personnes</p> <p>Indice qualité de l'air à recueillir via Atmo Grand Est</p>	Le coordonnateur du projet	Un an après la mise en place du projet
Objectif spécifique	Renforcer l'accessibilité financière des familles à des vélos	<p>Evolution du nombre de familles déclarant avoir accès gratuitement à des vélos entre T0 et T1</p> <p>Typologie des familles déclarant avoir un accès gratuit à des vélos à T1</p>	Questionnaire ou grille d'entretien auprès des familles	Le coordonnateur du projet	Une fois par an
Objectif opérationnel	Mettre à disposition des habitants des vélos via le centre socio-culturel du quartier concerné	<p>Nombre de vélos mis à disposition dans le quartier concerné par le centre socio-culturel prévu/réalisé</p> <p>Nombre de demandes de location reçues/nombre de demandes satisfaites</p>	Tableau de suivi des demandes et de la disponibilité des vélos	Le coordonnateur du projet	Deux fois par an



www.ireps-grandest.fr



Avec le soutien financier

